



ENTRE 2 RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA
SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 118 • Septembre 2017

Cet automne.. ça bouge!

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES À VENIR

MONTRÉAL

5 sept. 2017 : 19h00
6 sept. 2017 : 9h00

Auberge Royal Versailles
7200, rue Sherbrooke Est
Montréal QC H1N 1E7
(Salle à confirmer à l'entrée)

GATINEAU

6 sept. 2017 : 19h00
7 sept. 2017 : 9h00

Hôtel Ramada Plaza
75 rue d'Edmonton
Gatineau QC J8Y 6W9
(Salle à confirmer à l'entrée)

QUÉBEC

7 sept. 2017 : 19h00
8 sept. 2017 : 9h00

Immeuble FTQ
5000, Boul. des Gradins, Suite 300
Québec QC G2J 1N3
(Salle du Syndicat)

<http://uasq8922.org> • journal8922@uasq8922.org

Nous sommes là pour vous... partout au Québec!

Information importante à savoir

AVIS DISCIPLINAIRE

Lorsque vous recevez à votre domicile un avis disciplinaire de votre employeur, il est important de conserver cette lettre bien sûr. Lorsque vous ferez appel à un délégué, il vous demandera la date de votre connaissance des faits. Il est fortement conseillé de retenir la date à laquelle vous êtes allé chercher votre lettre au bureau de poste, car c'est de cette date que votre délégué de grief aura besoin et non pas la date inscrite sur ledit document.

Exemple : la lettre est datée du **8 juillet 2017** et vous allez la chercher au bureau de poste le **14 juillet 2017**. C'est cette date qui est votre connaissance des faits.

TRÈS IMPORTANT... ON NE LE DIRA JAMAIS ASSEZ !

N'oubliez pas que pour toute situation que vous désirez contester, vous avez un délai de **25 JOURS** pour contester par voie de grief. Ce sont vos droits, alors ne prenez pas la chance de laisser traîner et d'attendre qu'il soit trop tard.



La seule exception est pour un grief d'harcèlement qui est de 90 jours.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Lecture de l'ordre du jour
- 3) Appel des officiers
- 4) Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée
- 5) Lecture de la correspondance
- 6) Rapport financier
- 7) Rapport des Syndics
- 8) Rapport du comité de grief
- 9) Rapport du comité de SST
- 10) Rapport du Permanent
- 11) Rapport de la Président
- 12) Présentation des candidatures (élection International) voir tableau page (5) pour vote du 21 novembre 2017
- 13) Varia
- 14) Ajournement

N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.

Faire respecter nos droits

Combien de fois avons-nous entendu en guise de réponse de notre employeur ou de la part de notre supérieur immédiat que telle décision relevait de leur droit de gérance ou provenait du client ?

Combien de fois avons-nous été manipulés par un supérieur qui se servait du client pour arriver à ses fins ou pour se faire du crédit auprès du client ?

Combien de fois nous a-t-on imposé une tâche connexe sous prétexte du droit de gérance alors que cela n'en était pas un ?

Combien de fois nous sommes-nous soumis par peur ou sous la menace, croyant à tort que nous n'avions pas de droits ?

Il n'est pas toujours simple de partager nos droits et nos devoirs dans certaines situations mais il est clair que nous avons toujours droit

à des explications, et si celles-ci ne nous satisfont pas, il ne faut pas hésiter à en informer notre délégué régional ou délégué de grief pour clarifier la situation et défendre nos droits s'il y a lieu.

Ainsi, si un poste nous est refusé et qu'on ne nous informe pas de la raison, ou encore qu'on nous répond que c'est le client qui refuse de nous voir à ce poste, si on nous rajoute des tâches et qu'elles peuvent nous mettre à risque ou qu'elles ne semblent pas de notre ressort, si on nous remercie de notre emploi en disant que cela est à la demande du client, toutes ces situations valent que nous en informions notre Syndicat, lequel pourrait aider notre cause.

Le mutisme est notre pire ennemi. Faire reconnaître nos droits, c'est légitime !

Enfin un courtier d'assurances qui vous éclaire !

Programme d'assurances automobile et habitation de groupe... Et bien plus !

BURROWES
COURTIERS D'ASSURANCES
www.burrowes.ca

Fini l'insécurité !
Escomptes exclusifs
pour les agents de sécurité
et leur famille.*

*Syndicat des métallos - section locale 892.

Super prix ! Service exceptionnel ! • Facilités de paiement ! (sans frais ni intérêts) Appelez-nous pour obtenir une soumission ! Comparez et économisez ! 1-888-522-2661

Des nouvelles de votre section locale

Je tiens à souligner le travail de tous les délégués régionaux et de grief. Ceux-ci effectuent un travail rigoureux avec un professionnalisme exceptionnel, ils effectuent les enquêtes de grief, déposent et obtiennent des règlements dans les dossiers de grief. Nous avons atteint une moyenne de 3000 enquêtes, 2500 dossiers de grief annuellement et plus de 8000 appels téléphoniques.

Le service de recrutement de la section locale répond à toutes les demandes de syndicalisation. Plusieurs nouveaux membres ont rejoint la section locale grâce à leur travail: pompier, signaleur routier et agent de sécurité.

Nous avons obtenu un premier contrat de travail pour les signaleurs routier de Garda partout au Québec. Le travail du comité de négociation doit être souligné dans l'obtention de ce contrat. Ils ont effectué un travail minutieux et professionnel. Merci au comité.

Présentement, nous effectuons des réunions dans plusieurs villes du Québec, ils nous fera plaisir d'échanger avec vous dans vos régions. Soyez à l'affût de votre courrier pour connaître l'endroit et la date le plus près de chez vous.

La négociation provinciale des agents de sécurité du Québec avance convenablement.



Patrick Pellerin
Président

Plusieurs dates sont d'ailleurs prévues, nous vous tiendrons au courant des développements dans notre prochain Entre deux Rondes.

Au plaisir d'échanger avec vous tous.

RETIRÉ D'UN CONTRAT... QUOI FAIRE ? LA CATASTROPHE

Il arrive parfois qu'un agent soit retiré de son contrat. Il vit beaucoup de frustrations et de désespoir, croyant à tort qu'il n'a plus d'emploi, eh bien ce n'est pas vrai.

Cette situation nous est encore souvent rapportée par ceux et celles qui communiquent avec leur syndicat pour connaître leurs droits. Faites appel à vos délégués régionaux et /ou délégués de griefs dans les plus brefs délais pour que des démarches soient entreprises auprès de vos employeurs.

À défaut de l'empêcher, et dans le but de vous aider, nous vous rappelons que vous êtes entièrement protégés.

Petit rappel au sujet de l'ancienneté de site

Selon la clause de la convention collective 11.01 b, l'explication est comme suit :

L'ancienneté de site est la durée de service d'un salarié sur un site et s'acquiert à sa première journée de travail. Ce qui veut dire que, si vous avez commencé à travailler à l'industrie BB Import le 3 juillet 2006, votre date sera le 3 juillet 2006 pour votre ancienneté de site.

Autres explications au sujet de l'ancienneté de site.

Un salarié qui travaille sur plus d'un site peut cumuler de l'ancienneté de site où il est affecté de façon régulière. Dans chacun des cas, le salarié ne pourra cumuler ni conserver plus de deux anciennetés de site à la fois.

Le mot du permanent

Bonjour à tous,

Tout d'abord, laissez-moi me présenter. Mon nom est Sylvain-Rock Plante votre nouveau permanent. J'arrive dans l'industrie de la sécurité avec mon bagage syndical de plus de 29 ans d'expérience dont 23 pour les Métallos. J'ai occupé plusieurs postes dans l'organisation comme président d'unité, recruteur et permanent.

J'arrive dans le domaine de la sécurité avec beaucoup d'optimisme et avec la passion de relever de nouveaux défis avec une équipe dynamique que celle du local 8922. Je possède une solide expérience en négociation et de bonnes connaissances comme plaideur en audition de griefs et au tribunal administratif. Mais, assez parler de moi !

Dès le début, j'ai constaté que monsieur Patrick Pellerin et son

équipe sont dotés d'une structure efficace et à la fine pointe en ce qui a trait au service aux membres. Je commence ce mandat dans une année de renouvellement de convention collective et après avoir pris connaissance du document de demande qui m'apparaît très responsable de votre comité, je perçois déjà une directive claire de l'association (A.P.A.S) de mettre la «Hache» dans vos acquis et conditions de travail. Soyez assurés que votre comité de négociation fait preuve de diligence. L'objectif de l'équipe du local 8922, c'est d'être présente dans chaque région du Québec afin de faciliter l'accès, pour que chaque membre ait la possibilité d'assister à ces rencontres afin d'échanger, de constater tout le travail effectué et d'apporter votre support à des gens fiers de vous représenter, surtout dans cette année charnière.



Sylvain-Rock Plante
Permanent
Syndicat des Métallos

Je profite également de cette tribune pour souhaiter la bienvenue à ma collègue madame Silvy Vaudry qui donnera le service pour les signaleurs routiers et les pompiers qui se sont joints à la section locale 8922 des Métallos.

Pour terminer, j'applaudis particulièrement le travail des délégués de griefs qui règlent, jour après jour, les conflits et qui font de moi un meilleur permanent. Il est temps pour moi de me retrousser les manches et de vous représenter de la meilleure façon possible.

En espérant de vous rencontrer, veuillez accepter mes meilleures salutations.



IN MEMORIAM



NOM	ÂGE	DÉCÈS	COMPAGNIE
Michel Beauchemin	64 ans	15-06-2017	CCC
Gilles Perron	71 ans	26-04-2017	Gardaworld
Sylvain Malo	56 ans	06-06-2017	Gardaworld

Nos plus sincères condoléances aux parents et aux ami(e)s des familles éprouvées.

IN MEMORIAM



Nous désirons offrir nos plus sincères condoléances à la famille de Denis Caron.

Bureaux de scrutin des Élections Internationales

VILLES	DATES ET HEURES	ENDROITS
Amos	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Complexe Hôtelier Atmosphère 1031, route 111 Est
Baie-Comeau	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Hauterive 1145, avenue Nouvel
Chicoutimi	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel La Saguenéenne 250, boul. des Saguenéens
Drummondville	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel & Suites Le Dauphin 600, boul. St-Joseph
Gaspé	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel des Commandants 178, rue de la Reine
Gatineau	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Ramada Plaza (du Casino) 75, rue d'Edmonton
Joliette	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Château de Joliette 450, rue St-Thomas
Matane	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Riotel 250, avenue du Phare Est
Mont-Tremblant	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Comfort Inn 860, rue Lalonde
Montmagny	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel L'Oiselière 105, ch. Des Poirier
Montréal	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Auberge Royal Versailles 7200, rue Sherbrooke Est (Métro Radisson)
Québec	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Québec 3115, avenue des Hôtels
Rimouski	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Rimouski 225, boul. René-Lepage Est
Rouyn	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Quality Inn Alpin 260, rue Rideau
Saint-Félicien	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel du Jardin 1400, boul. du Jardin
Saint-Jean Richelieu	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Gouverneur 725, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jérôme	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Best Western 420, Mgr Dubois
Salaberry de Valleyfield	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Plaza (Valleyfield) 40, du Centenaire
Sept-Iles	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Quality Inn 1009, boul. Laure
Sherbrooke	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Delta 2685, rue King Ouest
Thetford-Mines	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel Comfort Inn 123, boul. Frontenac Ouest
Trois-Rivières	21 Novembre 2017 de 11h00 AM à 20h00	Hôtel L'Urbania 3600, boul. Gene-H.-Kruger

Le mot du représentant SST

Cher confrère consœur,

Dupuis quelque temps j'entends parler des problèmes reliés aux ramassages des seringues sur certains contrats. Il va sans dire qu'il y a des risques reliés à cette tâche !

Certains agents ont eu la malchance de se piquer avec une seringue souillée. Si cela devait vous arriver vous devez vous diriger rapidement vers le centre hospitalier le plus proche même si une personne vous dit qu'il n'y a aucun risque, car il a tort !

Agir vite pour bloquer le virus !

La rapidité de la prise en charge permettra au médecin de débiter, s'il y a des facteurs de risque de transmission, une prophylaxie antirétrovirale contre le VIH et l'hépatite B. L'efficacité de la prophylaxie antirétrovirale est inconnue lorsqu'on la débute plus de 24 à 36 heures après l'exposition.

De plus un test sanguin afin de rechercher les différents virus (VHB, VHC, VIH) sera effectué au moment de l'évaluation initiale.

6 mois plus tard vous devrez passer d'autre test afin de déterminer si un virus c'est développé.

Malgré que je ne crois pas que le travail d'un agent de sécurité est de ramasser les seringues souillées, si vous le faites il y a des précautions à prendre; la première c'est de ne jamais ramasser une seringue sans moyen de protection individuel (EPI), vous devriez toujours utiliser des gants anti-piques ou une pince à long manche et un contenant sécuritaire.

Pour toutes questions vous pouvez nous écrire à cet adresse courriel; sst@uasq8922.org

Guy Doré

Vice-président Québec
Responsable SST
Métallos local 8922
Cellulaire; 418-576-2778
Fax; 418-622-8044
Courriel; gdore@uasq8922.org

DÉLAI POUR DÉPOSER UN GRIEF

Selon l'article 8.02 vous avez 25 jours pour soumettre un grief. Cela veut dire que, juste au moment d'un événement donnant lieu à un litige selon la convention collective arrive, vous devez en avertir votre délégué en appelant immédiatement au Syndicat pour en informer les faits et gestes qui sont créés pour que soit informé le délégué de grief qui prendra votre dossier pour qu'ils puissent investiguer et régler si possible.

Vous êtes responsable de cette période de délai initial. Souvent des griefs sont perdus parce qu'ils ont été mal formulés par le travailleur ou boudé et tout ça cause un «hors délais», et le syndicat devra être obligés de se désister de votre cause. ENCORE UNE FOIS PENSEZ Y 25 JOURS POUR LEVER UN GRIEF À PARTIR DE VOTRE CONNAISSANCES DES FAITS.



SAVIEZ VOUS QUE ...

Vous pouvez mettre quelques dollars par semaine de côté pour économiser pour vos vieux jours et pour pas beaucoup! 5 \$ par semaine, prélevés régulièrement, directement sur vos paies, et en plus, cela vous donne un remboursement d'impôt de 35% en ce moment.

Faites vite et communiquez avec nous. Nous sommes les R L pour le Fonds de Solidarité FTQ.

Pour des informations contactez :

Le Fonds de solidarité FTQ... ça vaut tellement la peine et c'est FACILE d'économiser !

EXEMPLE* DE RETENUE SUR LE SALAIRE

Contribution par paie	Réduction approximative de la paie nette	Économie d'impôt estimée	Somme totale investie par année
10 \$	3.20 \$	6,80 \$	260 \$



* Exemple basé sur un taux marginal d'imposition de 38%, pour une personne recevant 26 paies par année.



Bur. Montréal
1.800.361.2914
514 919-8922
Patrick Pellerin



Bur. Montréal
1.800.361.2914
514 242-3385
Geanina Oancea



Bur. Gatineau
819.772.4246
Anne Charlebois

Lit et pige, le monde de la sécurité est un monde flottant instable comme une petite embarcation. Parfois c'est le calme plat pour ne pas dire l'inertie, la routine et bang !, un simple petit coup de vent et toute la donne change, l'agent qui se fondait dans le décor, le mal nécessaire, l'empêcheur de tourner en rond, se retrouve dans la tornade à vitesse grand V, passe de zéro à héros, de rien à moins que rien et vice-versa. Le calme revenu au beau fixe, il disparaît du décor et est remplacé par un nouveau. On m'a répété trop souvent qu'un

agent c'est facile à remplacer mais moi de rétorquer un bon agent ? La réponse, tu es ailleurs...sur un autre bateau car tu es un bon agent et tu te gardes toujours une porte de sortie, un plan B car tu œuvres dans le monde de la sécurité, le monde flottant. Apprends à nager ou garde toujours ton gilet de sauvetage ou navigue sur deux bateaux. Dans la flotte tu seras toujours seul même accompagné.

À la prochaine

Jacques Breton

Mon nom Richard Ladikani, mon matricule 2018163. Je vous écris ce courriel car je trouve très important de souligner dans votre journal que le travail et le service que les délégués syndicaux offrent aux agents est vraiment professionnel et impeccable. Professionnel, patient, ils prennent le temps d'expliquer. Les conseils qu'ils me donnent avant d'entreprendre quoi que ce soit. Ils ont toujours retourné mes appels, toujours à l'écoute, très poli et enthousiaste, vraiment je suis très impressionné de voir ce professionnalisme qu'on ne voit pas ailleurs aujourd'hui, et je trouve que c'est très important de le souligner. J'aimerais aussi mentionné le nom de Mme de Melo qui travaille au CRCHUM qui aussi a toujours été à l'écoute et le temps qu'elle prend pour nous donner des conseils. Merci encore de tout ce que vous faites pour nous et bonne journée.

Richard Ladikani

Félicitations Michel Gagnon



Nouvelles du recrutement

Nouvelles accréditations :

Mirado

Abitibi –

tous les Palais de justice

- De La sarre
- Ile Ste-Marie
- Senneterre
- Val D'or
- Amos
- Rouyn

Trimax

Laval et Montreal

Contrat :

- Patrouilleur Arrondissement Ville St-Laurent
- Comptoir Multi Services
- Ville de Laval

Collègue Ville Lasalle

BIENVENUE À TOUS DANS LA SECTION LOCALE 8922 MISE AUX POINTS

La compagnie Francheville a fait une demande de désyndicalisation du contrat Transport Yvon Turcot à Drummondville. Cette demande a été rejeté par le Tribunal Administratif du Travail, les agents de Sécurité de ce contrat resteront syndiqués avec la section locale 8922.

Dernier point important :

Dans le journal à la dernière page quand vous allez à la section Conseiller en Recrutement, Guy Coulombe et Nicole Paradis se feront un plaisir de répondre aux agents non syndiqués et qui veulent se syndiquer.



INFORMATIONS À RETENIR

DÉLÉGUÉS DE GRIEF

Marc Lacasse
Poste 249
Cell. : 514 707-8922
mlacasse@uasq8922.org



Patrick Ducharme
Poste 238
Cell. : 418 454-6267
pducharme@uasq8922.org



Anne Charlebois
Poste 229
Cell. : 819 664-9198
Télé. : 819 772-9456
acharlebois@uasq8922.org



Nancy Larche
Poste 236
Cell. : 514 709-8922
Télé. : 514 522-5220
nlarche@uasq8922.org



Corina Jumuga
Poste 225
Cell. : 514 984-8922
Télé. : 514 522-5220
cjumuga@uasq8922.org



Luc Boisvert
Poste 228
Cell. : 819 244-6989
lboisvert@uasq8922.org



Vincent Boily
Poste 235
Cell. : 514 771-8922
vboily@uasq8922.org



Nathalie Carbonneau
Poste 242
Cell. : 514 951-8922
ncarbonneau@uasq8922.org



Denis Fafard
Poste 240
Cell. : 514 718-8922
dfafard@uasq8922.org



DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Montréal • Laval
Rénald Presseault
Cell. : 514 894-8922
rpreseault@uasq8922.org



Côte-Nord
Michèle Verreault
Cell. : 418 293-7226
mverreault@uasq8922.org



Gatineau
Johanne Richard
Cell. : 819 661-6292
jrichard@uasq8922.org



Laurentides • Lanaudière
Johanne Bourcier
Cell. : 450 758-5729
jbourcier@uasq8922.org



**Mauricie • Centre-du-Québec
Sherbrooke**
Christian Fontaine
Cell. : 819 266-8922
cfontaine@uasq8922.org



Québec
Daniel Desjardins
Cell. : 418 509-3939
ddesjardins@uasq8922.org



Saguenay • Lac St-Jean
Alain Tremblay
Cell. : 418 944-8922
atremblay@uasq8922.org



Bas St Laurent – Gaspésie
Tony Truchon
Cell. : 418-429-8168
ttruchon@uasq8922.org



RECRUTEMENT

Guy Coulombe
Cell. : 514 702-8922
gcoulombe@uasq8922.org



Nicole Paradis
Cell. : 514 978-8922
nparadis@uasq8922.org



DÉLÉGUÉS SOCIAUX

Côte-Nord
Lise Bourque
418 293-7387



Québec
Florence Bédard
Cell. : 418 569-1907



Bas Saint-Laurent • Gaspésie
Denis Joncas
Cell. : 418 714-2622



REPRÉSENTANT SST

Province de Québec
Guy Doré
Vp de Québec
418 622-8044, p. 322
1 800 361-2914
Cell. : 418 576-2778
Télé. : 418 622-8091
gdore@uasq8922.org
sst@uasq8922.org



HEURES D'OUVERTURE

Bureaux de Montréal
Lundi au vendredi de 7 h30 à 12 h00
et de 13 h00 à 16 h30

Bureaux de Québec (NOUVEAU)
Lundi, mardi et vendredi de
7 h30 à 12 h00 et de 13 h00 à 16 h30

Bureau de Gatineau
Lundi et mardi de 8 h00 à 12 h00
Mercredi et jeudi de 13 h00 à 16 h30
Vendredi de 8 h00 à 15 h00

ENTRE 2 RONDES

est publié par le comité d'information et est expédié à tous les agentes et agents de sécurité syndiqué(e)s.



Tirage : 14 000 exemplaires
Dépôt à la Bibliothèque du Québec
Numéro 118, septembre 2017
Cette publication est réalisée par le
COMITÉ DU JOURNAL DE LA SECTION
LOCALE 8922

Membres :

Guy Doré, Patrick Ducharme,
Patrick Pellerin, Geanina Dancea.

4115, Ontario Est, bureau 310
Montréal (Québec) H1V 1J7

Poste-Publication no 41020006

Note : Lorsqu'utilisé dans le texte, le masculin comprend aussi le féminin, s'il y a lieu.

Montréal (bureau administratif)

Tél. : 514 522-8922
1 800 361-2914
Télé. : 514 522-5220
Courriel : 8922m@uasq8922.org
Adresse : 4115, rue Ontario Est,
bur. 310, Montréal
QC H1V 1J7

Info Assurances (Montréal)

Tél. : 514 523-2060
1 800-361-2914
Télé. : 514 940-1219
Lundi au vendredi de 8 h30 à 12 h00
et de 13 h00 à 16 h00

Québec (bureau de services)

Tél. : 418 622-8044
1 800 463-2632
Adresse : 5000 boul. des Grands
bur. 300, Québec
QC G2J 1N3

Gatineau (bureau de services)

Tél. : 819 772-4246
1 866 894-9160
Télé. : 819 772-9456
Courriel : acharlebois@uasq8922.org
Adresse : 259 boul. St-Joseph, bur.302
bur. 302, Gatineau
QC J8Y 6T1

DATE LIMITE

Faites-nous parvenir vos faits cocasses, des histoires ou des faits vécus au Comité du journal avant le 12 NOVEMBRE 2017. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical! journal8922@uasq8922.org

Visitez notre site web! www.uasq8922.org Plusieurs nouveautés sont à venir!